

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 12

Artikel: Les cendres de Sabine
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-200010>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50

ÉTRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements d'ent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.
Étranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les personnes qui prendront un nouvel abonnement dès le 1^{er} avril prochain, recevront gratuitement la collection des numéros du CONTEUR parus depuis le 1^{er} janvier.

BUREAU DU CONTEUR VAUDOIS

Ruelle Saint-François (maison de l'imprimerie Vincent).

Nos chalets.

M. Armand Vautier, dans la *Patrie vaudoise*, (G. Bridel et C^e, éditeurs), écrit, à propos des chalets des Ormonts, une ou deux pages très intéressantes.

Le touriste, ou mieux le promeneur qui a gravi quelqu'un des sommets ormonans, le Chaussy par exemple, dans la nuit matinale, et qui atteint la cime aux premiers rayons du soleil, est frappé de l'essai des chalets qui se nichent dans les prairies et les pâturages, escaladent ou dégringolent les pentes; vers neuf heures, sous la lumière ardente qui tombe le long des rocs des Diablerets, tous ces toits, argentés par les mousses fines des autans et polis par les neiges glissantes, tous ces toits reluisent dans la verdure comme des paillettes de métal. Si, par contre, on est sur le Chamossaire, aux premières heures aussi, les toitures des chalets de Sergniat, de Crétaz, de la Comballaz et des Mosses ne scintillent pas, mais ils offrent une bonne face brune au soleil qui les caresse et les bronze.

Ces chalets apparaissent, dit M. Vautier, comme les étoiles du ciel; et vraiment, de certains points, on dirait des constellations... Le grand nombre des maisons est trop souvent le contraire d'un ornement; combien de jolis paysages, à la plaine et à la montagne, sont déparés par des constructions sans grâce et sans caractère! Aux Ormonts, la main de l'homme embellit la nature, les habitations la parent... Ici, particulièrement, les maisons font corps avec le pays et lui impriment un cachet spécial, mais un cachet qui n'a rien d'imposé ni d'importé. C'est le triomphe de l'architecture de laisser à ce point-là l'impression d'une harmonie préétablie entre les habitations de l'homme et le cadre qui les entoure. Leurs modestes proportions et la simplicité de leur plan n'empêchent pas ces chalets de représenter un type d'architecture d'un style vraiment original, né du sol et reflétant la vie du peuple.

Où, la cause de cette harmonie entre l'habitation et la nature? L'habitant seul se trouve entre les deux, créant l'un pour l'autre. Car le montagnard n'a jamais eu de notes d'architecte à payer, il est lui-même son architecte; je ne me souviens pas d'avoir jamais vu ou entendu parler de plans de chalet sur le papier; on fait soi-même son plan, et le charpentier inscrit toutes les mesures dans sa mémoire, qui le sert sûrement. Disons en passant que le système métrique n'est point encore pratiqué par les charpentiers de la montagne; ils mesurent toujours avec les pieds, les pouces et les lignes d'autrefois.

Or, la nature alpestre a façonné le montagnard, et lui, qui s'incorpore en elle, lorsqu'il veut se bâtir une demeure, ne peut la faire autrement qu'elle existe. Cette forme architecturale seule convient à la montagne; toute autre

construction la dépare. L'homme rend ainsi à la nature, pour la parer, ce qu'elle a mis d'elle dans son caractère.

Cette merveilleuse harmonie durera-t-elle toujours? Longtemps encore, sans doute; cependant, des ruptures se remarquent en divers lieux; la saine tradition jurée entre la terre et celui qui l'habite se déchire d'année en année.

Il faut bien dire que, les notions d'hygiène pénétrant aussi là-haut, bouleversent joliment les antiques coutumes. L'unique chambre où l'on travaillait tout le jour, et toute la veillée, où l'on fumait, où l'on prenait tous les repas, et où l'on dormait, la famille entière, l'unique chambre devient trop petite; on ajoute au levant ou au couchant du chalet une chambrette neuve, sur laquelle on fait un rancart à foin ou à litière; et cela détruit la belle symétrie de la façade.

Ou bien, pour avoir plus de lumière, le montagnard changera le « fenêtré », remplacera l'ancien par trois ou quatre grandes fenêtres, dont le bois blanc jure avec le bronze des vieilles pièces. En pareil cas, il conviendrait de brunir le bois neuf avec du carbonium, par exemple.

Ces réparations-là, faites avec goût, sont encore pardonnables; mais il en est d'autres qui sont déplorables. Les montagnards s'imaginent maintenant qu'ils feront plaisir à leurs visiteurs en peignant la façade des maisons bien en vue. On confie ce travail à un peintre en bâtiments de la plaine qui n'entend rien à l'art montagnard. Il vous « embardouffle » les poutres et les « cotzes » de brun, de jaune, de bleu, puis il gâche, sous le pignon, une décoration de chic: un chamois, des cimes blanches, des rhododendrons, etc. Laissez donc à vos chalets la couleur que les saisons leur ont donnée. Si vous les voulez décorer, suivez l'exemple de ceux qui les ont bâtis: dessinez en noir et en blanc de ces belles et grandes rosaces sur les planches de l'auvent ou aux poutres sous la « frète », mettez du blanc et du noir sur les sculptures des pièces maîtresses — des « assises » et des « liures » — sur les découpures en coches ou en « goges ». C'est la seule décoration qui convienne à nos chalets.

Le montagnard n'est pas toujours seul coupable de ces méfaits: un éboulement, une avalanche, un incendie, le contraignent bien souvent à se tirer d'affaires comme il peut. Le feu a dévoré neuf maisons au village du Sépey; quelques-unes sont reconstruites, mais en pierres, couvertes en tuiles... Et ce n'est plus qu'un village à moitié alpestre. Les beaux sapins desquels on faisait les tavillons et les anseilles deviennent rares et, quand la couverture en bois est pourrie, il est plus économique, et de beaucoup, hélas! d'acheter de la tuile ou de l'ardoise. Passe encore pour l'ardoise, sa teinte se rapproche de celle des bardeaux gris; mais la tuile rouge gâte la nature alpestre; elle convient à la plaine et à la ville; là-haut, elle torture le regard.

Le mal serait moins grand si, à la fièvre des réparations et des constructions nouvelles, ne se joignait celle de la destruction des chalets non habités. A tout instant, dans les journaux de là-haut, on offre à vendre un chalet à « débâtir »; les entrepreneurs des stations climatiques les achètent et les vieilles poutres « rappedues » ou écourtées servent à construire des maisons bigarrées du plus mauvais goût.

Ah! combien sont déjà défunts de ces bons vieux chalets, nids où s'étaient réfugiés les souvenirs de nos ancêtres!

Peut-être, un jour, encore lointain, effrayés de tous ces changements, les vrais fils de la montagne fonderont-ils une « Société protectrice des chalets »? J'en serais membre si elle existait déjà!
Eug. Monod.

Entre amis. — Albert N... a reçu l'autre jour la visite de son ami Charles R..., qui habite V.

— Je t'écrirai sans faute, dit Charles à son ami, en le quittant.

— Sans fautes!... Ne te gêne donc pas, mon cher; écris comme à l'ordinaire.

Au kiosque de journaux. — Un monsieur prend un journal et donne une pièce de deux francs.

La marchande. — Je n'ai pas de monnaie; vous paierez demain en passant.

Le monsieur. — Et si je meurs aujourd'hui?

— La marchande (qui pense à ses cinq centimes): — Ah! ben, la perte ne serait pas grande.

In cauda venenum. — Plus perfide que S., il n'en est pas. En apparence le meilleur des hommes, mais que d'épines sous les roses!

Après un éloge de début, éreintement à fond. On en parlait hier au café.

— Drôle de corps, disait quelqu'un.

— Du tout, répondit un autre, il procède méthodiquement, au contraire: il embaume avant d'enterrer!

Les cendres de Sabine.

Ce dimanche-là, Sabine, la vieille petite servante du vigneron des Terres-Rouges, n'était pas allée à l'église. Et cependant, sur sa robe noire des-grands-jours, elle avait mis son fichu de soie mauve et son tablier neuf à raies bleues et blanches.

— Comme elle s'est faite belle! fit une voisine.

— Est-ce qu'elle « marierait » son maître? se demanda une autre.

Mais, si les atours de Sabine lui donnaient un air de fête, son morne visage disait assez qu'aucune joie ne rayonnait en elle.

Elle vint s'asseoir devant la maison, sur le banc d'où le regard plane sur les coteaux de vigne, sur le lac et sur les Alpes de Savoie. Une à une, poussées par une irrésistible curiosité, les voisines la rejoignirent.

— Que vous arrive-t-il donc, ma bonne Sabine, vous avez l'air toute moindre ?

La petite vieille se tut un instant ; puis, tirant de sa poche un mouchoir violet à gros carreaux et essuyant une furtive larme, elle se mit à parler avec volubilité, élevant la voix, comme si elle eût voulu être entendue de quelqu'un dans la maison silencieuse, aux volets mi-clos.

— J'ai bouclé ma malle, je m'en vas ce soir... Lui n'a pas même essayé de me retenir, et c'est ce qui me fait le plus de peine... Mais, les hommes et la reconnaissance, c'est deux, à ce qu'il paraît... Et dire que depuis dix ans que la maîtresse est morte, c'est moi qui ai veillé à tout, travaillant pour deux, soignant la maison, la vigne et le plantage, sans jamais prendre une heure de congé, sans réclamer un sou en sus de mes quinze francs par mois !... Je ne dis pas ça pour me vanter, mais parce que cela est.

— Mais qu'est-ce donc, ma pauvre Sabine, qui vous fait quitter les Terres-Rouges ?

— Une cochonnerie !... Ah ! jour de ma vie, les hommes... les hommes !... Vous savez pourtant s'il a jamais eu à se plaindre de moi, si les repas étaient prêts à l'heure et si sa garde-robe était en ordre ! Bien qu'il soit veuf, vous n'en voyez pas de mieux tenu dans le village. Jamais une déchirure à sa culotte ni à son broussetout, et les boutons de ses chemises toujours au grand complet... Mais ce n'est pas tout : c'est moi qui tenais ses comptes, qui recevais son argent et qui notais ses dépenses... L'année de l'Exposition, quand il se désolait à cause de ses vignes grêlées et qu'il parlait de vendre tout pour une bouchée de pain et d'émigrer dans les Amériques, c'est encore sa vieille Sabine qui lui parla raison et qui trouva le moyen de payer les intérêts des emprunts sans diminuer le bien et sans se laisser prendre dans les griffes des banquiers et des procureurs.

— Il aurait eu une bonne femme en vous, votre maître... Est-ce qu'il ne vous a jamais proposé de prendre la place de la première ? Vous pouvez bien nous dire cela, Sabine, personne n'en saura rien.

— Vous pensez bien que ce n'est pas moi qui me suis mise en avant... S'il avait parlé de la chose, je crois que je n'aurais pas dit non. Mais, comme il n'ouvrait pas la bouche, je n'y pensais plus et je continuais à faire ma besogne, en gardant mon rang, comme il convient... Aujourd'hui, il est trop tard ; après ce que j'ai découvert ce matin, il ne peut plus être question de mariage entre nous.

— Qu'avez-vous donc découvert ?

— Une horreur, que je vous dis... Vous connaissez la Toinette, cette jeune Savoyarde qui était chez nous aux effeuilles et aux dernières vendanges... Elle m'a toujours déplu, cette bouèbe-là, avec ses yeux comme des braises... Hier, elle est venue trouver le maître ; il paraît que je ne suis plus bonne à rien... Mais je me méfiais depuis longtemps de quelque chose... Alors, j'ai voulu en avoir la cœur net et, cette nuit, quand toutes les lumières ont été éteintes, j'ai rempli de cendres mon chauffe-pied et je les ai semées sur les marches de l'escalier qui mène à la chambre de cette péronnelle... Au petit jour, levée la première, comme d'habitude, je suis allé voir la cendre ; elle portait la marque d'un pied de quelqu'un qui s'était défilé de ses souliers, pour ne pas faire de bruit, et n'avait gardé que ses chaussettes, des chaussettes entées au bout et au talon, que mes aiguilles à tricoter connaissent bien... Voilà ce que j'ai vu, et voilà ce qui fait qu'à partir d'aujourd'hui la vieille Sabine ne veut plus être la servante du vigneron des Terres-Rouges... Tzaravoute d'homme, va !

V. F.

A la faire de Maudon.

Son zu, dou de tsi no, à la derraire faire de Maudon, et como l'avan fé onna bouna paise, ma fai l'an tan quartetta, on verre decé on verre delé — vo sédé, on a tant d'amis — que quand lé vegnu lo né, pas question de retorna à l'oto, l'a failu resta à Maudon. L'aubergistre lé fa eintra dein onna granta tsambra yo lé qué lai avai on lli po tsacon. L'étion dié que dai tienson, ma brelantsivan pas pou, et quand l'aubergistre l'a zu cliou la porta, cé que l'avai lo craisu ne va te pas se ribliia au mu, et vouaite quié mè dzein à novion po sé cutsi. L'avion biau tsanta :

De bin bairé n'ya pas tant de mau,
Porvu qu'on satsé retrova l'oto.

L'avan on rudo mau à trova lé lli et à se beta dézo lo levé Toparai l'on pu lai sé einfata, ma adon lai avai onco oquié que nallavé pas.

— Ecuta vai, Samouiet, l'ein à yon qué di à l'otro.

— Que vau-tou, Jean-Louis, qué te qué lai ya ?

— Lai ya que lai ya dza on gailla dein mon lli.

— Meinlevai se ne l'ein a pas yon dein lo min assebin.

— Qué fau-te féré ?

— Lé fau beta frou prau su. Hardi !

Et adan lé dzein que l'étion pé lo corredor, ouïon dai crezenaie, dai rebenaie, on tredon, onna chette d'infé, que son vite vegnu véré cin quié lai avai.

L'étai mè dou co que se ringavan et se rebatavan su lo plliantsi. S'étion cutsi de couta, yon à la tita, l'autro ai pi, dein lo mimo lli !

D.

Oh ! la la ! — Hier je vais acheter une pipe chez mon marchand de tabac.

— Qu'avez-vous de mieux ? lui demandai-je.

— Tenez, me fait-il, voici une pipe de caractère.

— Une pipe de caractère ? Et comment cela ?

— Mais, oui, c'est de la *bruyère*.

Allumettes et tabacs.

On a beaucoup crié contre l'allumette fédérale, et le monopole du tabac, sur lequel le fisc insatiable fonde une de ses dernières espérances, ne paraît être très goûté de notre peuple. Voici, à ce propos, une intéressante statistique française.

La vente des 38 milliards d'allumettes livrées l'an dernier a procuré un bénéfice de 23,713,247 francs.

Les recettes du monopole des tabacs se sont élevées à 415 millions, qui ont laissé un bénéfice net de 332 millions et demi. Il a été vendu 2,623,253 kilos de cigares, 1,846,407 de cigarettes, 27,873,622 de scaferlatis, 1,084,633 de carottes et 4,854,839 de poudre à priser. Le taux moyen de la consommation individuelle du tabac a été de 980 grammes, représentant une dépense d'environ 11 francs. Le Parisien fume, prise ou chique pour 19 fr. 26 par an.

Pour petits et grands.

MM. Louis Dupraz et Emile Bonjour, les auteurs du *Livre de lecture* pour les classes supérieures des écoles primaires, viennent de publier un second ouvrage de ce genre¹ destiné, celui-ci, aux écoliers du degré moyen. Comme le précédent, ce nouveau recueil est charmant de variété et de fraîcheur. Lorsque les heureux bambins à l'intention desquels il a été composé seront devenus grands, ils ne pourront s'en remémorer les jolies histoires

¹ *Livre de lecture* à l'usage des écoles primaires, degré intermédiaire, par Louis DUPRAZ et Emile BONJOUR. — Ouvrage adopté par le Conseil d'Etat du canton de Vaud. — Lausanne, Lucien Vincent, imprimeur-éditeur.

sans avoir une pensée de reconnaissance pour ceux qui ont mis tant de soin à ouvrir leur esprit aux belles-lettres, à l'histoire et aux sciences.

Nous empruntons au livre de MM. Dupraz et Bonjour les morceaux suivants :

La fontaine de Gryon.

La merveille de Gryon est le bassin de la grande fontaine. Et, en effet, si l'on prend la peine d'y réfléchir, on trouvera que ce n'est pas chose si simple qu'un bassin pareil à cette hauteur. Il est d'un seul bloc, en marbre, et ne mesure pas moins de vingt et quelques pieds de longueur, et la largeur en proportion. Les connaisseurs devineront tout de suite d'où il vient. C'est du marbre de Saint-Triphon. Mais ce qui est moins facile à comprendre, c'est la manière dont il a pu faire le voyage de St-Triphon à Gryon. Par la route nouvelle, ce serait chose aisée. Une dizaine de bons chevaux suffirait. Mais le bassin est plus vieux que la route, et dans le temps où il a été hissé à Gryon, il n'existait que l'ancien chemin pierreux, raboteux, aux contours subits, moins un chemin qu'un couloir, et dont les piétons se servent encore aujourd'hui pour abréger. De robustes chevaux montagnards pourraient, à la rigueur, tirer par ce casse-cou un chariot à deux roues ; mais comment y faire manœuvrer un attelage à plusieurs chevaux ! On s'y prit différemment. Tous les hommes valides descendirent à la rencontre du bassin communal et vinrent s'y atteler au bas de la pente.

C'était en hiver, la neige était dure et, dans les endroits les plus favorables, on pouvait le faire glisser ; ailleurs, on le faisait cheminer sur des rouleaux. En les voyant passer, le directeur des salines paria sa tête qu'ils n'arriveraient jamais ; mais l'honneur était engagé, et les gens de Gryon ont forte poigne. Le soir du premier jour, ils avaient fait à peu près le tiers du chemin ; ils continuèrent à travailler toute la nuit, puis tout le lendemain. Le soir du second jour, ils avaient dépassé le village des Poses, et il ne restait qu'une dernière rampe ; mais tout le monde était à bout de forces et les travailleurs allaient prendre le chemin du logis, laissant le monstre dormir à la belle étoile, lorsqu'on vit accourir toutes les femmes de Gryon, enflammées d'une sainte ardeur. Elles s'attelèrent, et minuit n'avait pas encore sonné à l'église paroissiale, que le bassin était en place et qu'on dansait autour une danse triomphale.

EUGÈNE RAMBERT.

Les souliers de Voltaire.

Voltaire avait à son service un brave garçon, fidèle, mais paresseux. « Joseph, lui dit un jour son maître, apporte-moi mes souliers ». Joseph arrive tout essouffé, et Voltaire remarque avec étonnement que ses souliers portaient encore la trace de sa sortie de la veille. « Tu as oublié de broser mes souliers, ce matin ? — Non, monsieur, réplique Joseph, mais les rues sont pleines de boue, et dans deux heures vos souliers seront aussi sales qu'à présent ». Voltaire sourit, se chausse et s'en va sans répondre. Mais Joseph court après lui : « Monsieur, dit-il, et la clef ? — La clef ? — Oui, la clef du buffet pour déjeuner. — Mon ami, à quoi bon déjeuner ? Deux heures après, tu auras aussi faim qu'à présent ». Depuis lors, Joseph cira chaque jour les souliers de son maître.

Le château et la chaumière.

Le seigneur de cette terre
Habite un manoir altier,
Et Nicolas, son fermier,
Niche dans une chaumière.
Le seigneur, dit-on tout bas,
Est jaloux de Nicolas.